

## Session spéciale 27-30 avril 2026

### Recommandations de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse

Berne-Liebefeld, le 16 avril 2026

#### Objets parlementaires

- |    |   |          |
|----|---|----------|
| 1. | <b>24.3454   Concevoir un plan d'action pour des mesures sociales efficaces contre l'augmentation des coûts dans le domaine de la santé .....</b> | <b>1</b> |
|    | Recommandation pharmaSuisse: Adopter  |          |
| 2. | <b>24.4238   Simplifier l'accès à la contraception d'urgence.....</b>   | <b>2</b> |
|    | Recommandation pharmaSuisse: Rejeter  |          |
| 3. | <b>24.3836   Médicaments utilisés de manière détournée afin d'induire une soumission chimique des victimes. Il faut intervenir !.....</b>         | <b>2</b> |
|    | Recommandation pharmaSuisse: Adopter  |          |
| 4. | <b>25.3685   Renforcer la position de la Suisse en tant que pôle pharmaceutique et biotechnologique .....</b>                                     | <b>2</b> |
|    | Recommandation pharmaSuisse: Adopter  |          |
| 5. | <b>24.3403   Améliorer la prise en charge des personnes âgées .....</b>   | <b>3</b> |
|    | Recommandation pharmaSuisse: Adopter. Tenir compte des recommandations détaillées   |          |
| 6. | <b>24.3430   Assurance-maladie. Prendre des mesures actives en faveur de prestations appropriées et efficaces</b>                                 |          |
|    | <b>24.3484   Plus d'équité, de proportionnalité et de transparence dans les coûts de la santé.....</b>  | <b>3</b> |
|    | Recommandation pharmaSuisse: Rejeter  |          |

#### 1. **24.3454 | Concevoir un plan d'action pour des mesures sociales efficaces contre l'augmentation des coûts dans le domaine de la santé**

Postulat Sarah WYSS

##### Recommandation pharmaSuisse: Adopter

Renforcer la médecine de base en tenant compte des prestations fournies par les pharmaciennes et les pharmaciens, telles que les revues systématiques de la médication ou les mesures de prévention, est indispensable. Il faut aussi préciser que les chiffres sur les médicaments génériques cités dans la motion ne sont pas suffisamment différenciés. En réalité, pour les médicaments pour lesquels des alternatives existent déjà, environ 70 % des médicaments remis sont des génériques (cf. Faits et chiffres des pharmacies suisses 2025, fait 10). Autrement dit, ce potentiel est largement exploité aujourd'hui.



## 2. 24.4238 | Simplifier l'acc s   la contraception d'urgence

Motion Corina GREDIG

### Recommandation pharmaSuisse: Rejeter

Les contraceptifs d'urgence sont des m dicaments puissants. Avant leur remise, il est donc indispensable de v rifier les effets secondaires et les interactions possibles. Cela n cessite un conseil sp cialis , discret et de qualit , incluant une documentation appropri e. Or, une recat gorisation de ces produits dans la cat gorie D ne permettrait pas de garantir ces conditions. Pour ces raisons, la motion doit  tre rejet e.

---

## 3. 24.3836 | M dicaments utilis s de mani re d tourn e afin d'induire une soumission chimique des victimes. Il faut intervenir !

Motion Thomas BL SI

### Recommandation pharmaSuisse: Adopter

La Soci t  Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse partage la pr occupation face aux abus de m dicaments dans le cadre de la soumission chimique. La r vision en cours de la LPT<sub>H</sub>, qui pr voit notamment l'introduction obligatoire de l'ordonnance  lectronique, va clairement dans le sens de la motion en permettant de limiter les falsifications et l'usage multiple d'une m me prescription.

Cette r vision se concentre toutefois avant tout sur les aspects de num risation du syst me. L'acceptation de la motion enverrait **un signal politique clair**: les nouveaux outils num riques doivent servir non seulement   am liorer l'efficience, mais aussi la s curit  des patients et pr venir des actes criminels graves.

Pour les pharmacies, l'adoption de la motion repr sente un **soutien explicite   leur r le de barri re** active contre le d tournement des m dicaments. Elle renforce — sans la contredire — la voie choisie par le Conseil f d ral dans la r vision de la LPT<sub>H</sub>.

---

## 4. 25.3685 | Renforcer la position de la Suisse en tant que p le pharmaceutique et biotechnologique

Motion Eva HERZOG

### Recommandation pharmaSuisse: Adopter

La Soci t  Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse soutient cette motion dans le contexte de la **s curit  de l'approvisionnement m dical**. Le projet renforce des conditions-cadres essentielles afin de d tecter pr cocement les difficult s d'approvisionnement et de les att nuer de mani re cibl e. Une strat gie globale et coh rente est,   cet  gard, d terminante pour mettre en  uvre des mesures efficaces et durables. pharmaSuisse recommande de suivre la d cision unanime du Conseil des  tats.

---



## 5. **24.3403 | Améliorer la prise en charge des personnes âgées**

Motion Katharina PRELICZ-HUBER

### **Recommandation pharmaSuisse: Adopter. Tenir compte des recommandations détaillées.**

La motion est positive sur le principe. Toutefois, du point de vue des pharmacies, la **prise en charge médicamenteuse des personnes âgées** devrait être explicitement reconnue et prise en compte comme une mesure de prévention importante. Cela vaut en particulier dans le contexte des nouvelles mesures prévues **dans le cadre du 2e volet de mesures visant à maîtriser les coûts** (optimisation du traitement médicamenteux prescrit par le médecin ainsi que de l'adhésion thérapeutique). En l'état, cette contribution majeure n'est pas suffisamment prise en compte dans la motion.

---

## 6. **24.3430 | Assurance-maladie. Prendre des mesures actives en faveur de prestations appropriées et efficaces**

### **24.3484 | Plus d'équité, de proportionnalité et de transparence dans les coûts de la santé**

Motions Michaël BUFFAT et Vincent MAITRE

### **Recommandation pharmaSuisse: Rejeter**

Les motions portent sur une préoccupation légitime, mais ne tiennent pas suffisamment compte de la complexité de la formation des primes ni des efforts déjà engagés en matière de maîtrise des coûts (mise en œuvre du 2e volet de mesures visant à freiner les coûts, table ronde sur la maîtrise des coûts, contre-projet à l'initiative pour un frein aux coûts, effets de l'article 47c LAMal). L'accent devrait être mis sur une mise en œuvre cohérente et une évaluation des mesures existantes, complétées par le renforcement de structures contribuant à la maîtrise des coûts, telles que les pharmacies, plutôt que sur la création de nouvelles exigences politiques suscitant des attentes difficilement réalisables.

---

### **Personne de contact:**

Nello Castelli, Responsable Public Affairs  
Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse  
[www.pharmaSuisse.org](http://www.pharmaSuisse.org) | [publicaffairs@pharmaSuisse.org](mailto:publicaffairs@pharmaSuisse.org)